



Recruter une personne en situation de handicap :  
quelles aides pour vous accompagner ?

---

# Pierre-Marie LASBLEIS

Directeur général, Association OETH

---



# Françoise BIDGRAIN

Responsable des projets -Cap emploi 75, 92, 93

# Nadia LARDIN

Développeur de l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap - Cap emploi 81

---



# Marie-Laure MISPELTER, Amandine MUGNIER

Chargées de projets et de développement territorial

---



# Présentation générale

---



# Présentation générale Cap emploi

- Création des Cap emploi en 2000 - Missions d'insertion et de suivi durable en tant qu'Organismes de Placement Spécialisés.
- Financeurs : AGEFIPH, Pôle Emploi, FIPHFP.
- Le pilotage de l'activité est assuré par l'Etat (DGEFP au niveau national et DIRECCTE au niveau régional) et les financeurs.



- Service gratuit.
- Cap emploi est membre du *Service public de l'emploi*, au même titre que Pôle emploi et les missions Locales

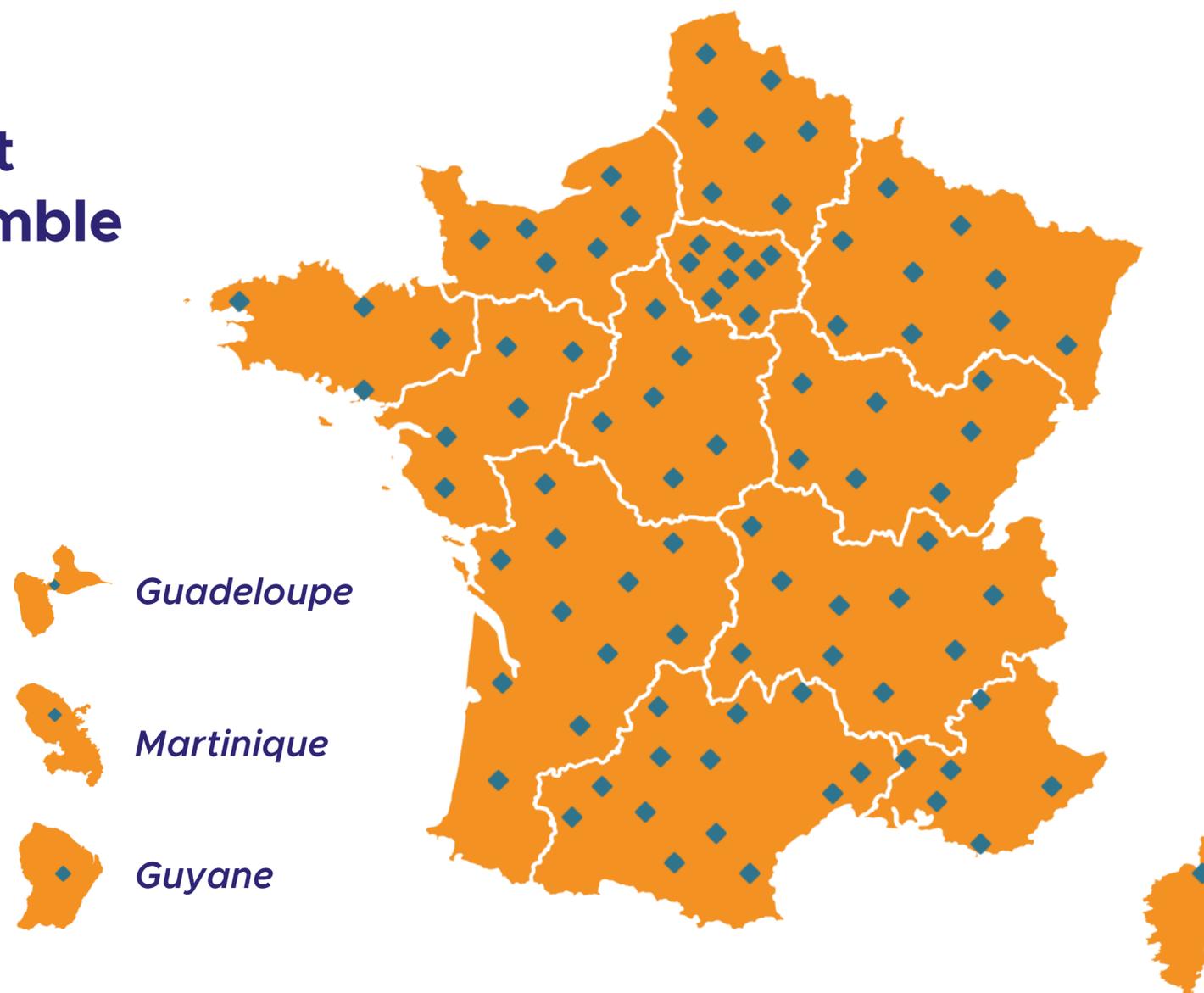


- Cap emploi est membre du *Service Public Régional de l'Orientation*
- *Cap emploi est opérateur du CEP*, pour les demandeurs d'emploi comme pour les salariés ou les travailleurs non salariés
- Cap emploi est *prescripteur des aides et mesures de droit commun et spécifiques*

# Les OPS Cap Emploi

98

Cap emploi sont  
présents sur l'ensemble  
du territoire



[Lien annuaire  
Cap emploi](#)



2200  
salariés

# Les missions de l'OPS s'adressent :

- Aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en attente de reconnaissance ou prêtes à engager une démarche dans ce sens.
- Aux employeurs privés et publics.

# L'intervention de Cap emploi vise toujours à :

- Compenser le handicap
- Sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap
- En complémentarité avec le droit commun

# Cap Emploi a deux grandes missions :

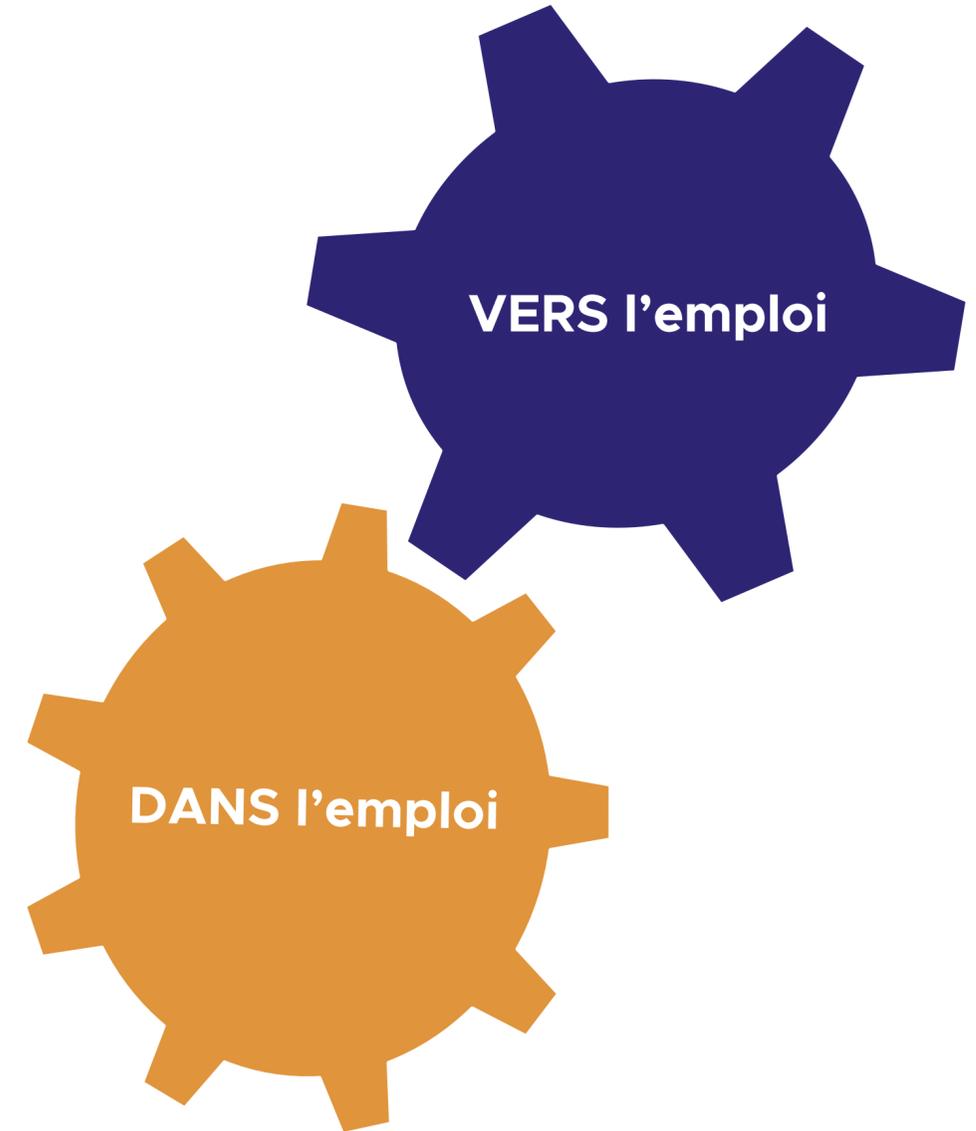
## Accompagner vers l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les *travailleurs* handicapés dans leur recherche d'emploi puis dans leur intégration professionnelle
- Informer, mobiliser puis accompagner les *employeurs* dans leur démarche de recrutement et d'intégration de collaborateurs en situation de handicap

## Accompagner dans l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les salariés et les employeurs face à une problématique :
  - d'évolution professionnelle
  - de transition professionnelle
  - de maintien dans l'emploi

*Aide à l'accès à l'emploi et au recrutement de personnes handicapées*



*Aide au maintien dans l'emploi et à la transition professionnelle des salariés, agents et indépendants*

# L'offre de service de Cap Emploi : sécuriser les parcours



# Cap Emploi – L'appui au recrutement

- Sensibiliser à l'obligation d'emploi et la question handicap en entreprise
- Appuyer à la définition de postes et présentation de candidatures
- Soutenir la mise en place des mesures emploi, dont les PEC et CIE
- Accompagner la mise en place de projet en faveur de recrutement (POE, Alternance, PM-SMP)
- Accompagner à la mise en place des aménagements de poste nécessaires
- Suivre dans l'emploi les salariés en poste



# Rapport d'activité 2020

**176 677**

personnes en cours  
d'accompagnement vers l'emploi  
au 31 décembre 2020

**42 136**

salariés, agents de la fonction  
publique et travailleurs indépendants  
accompagnés pour  
un maintien dans l'emploi.

**+ de 158 000**

employeurs ayant bénéficié d'un  
accompagnement dans leurs  
problématiques de recrutement et de  
maintien en emploi

**20 652**

formations qualifiantes, certifiantes et  
professionnalisantes mises en œuvre

**5 784**

formations pré-qualifiantes ou de  
remises à niveau à destination des  
demandeurs d'emploi

**9 519**

Périodes de Mise en Situation en  
Milieu Professionnel réalisées

**77 744**

*insertions  
réalisées dont  
11 791 CDI*

**3 231**

*contrats en  
alternance*

**18 744**

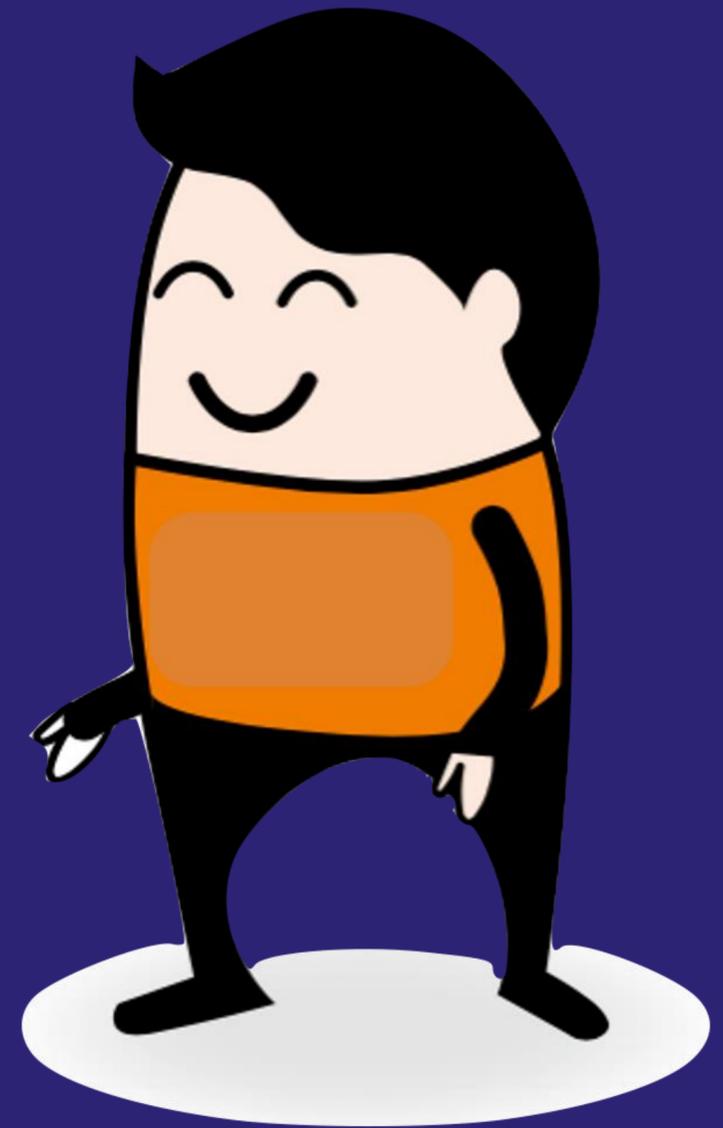
*Maintiens réussis*

**115 215**

*CEP délivrés*

# Les aides

---



# Les aides financières

Aide en vigueur à la date du 16 novembre 2021

## Professionnalisation

### Aide exceptionnelle ≤ 29 ans

- Montant : 8 000 € ≤ 29 ans (5000 € si < 18 ans) la première année
- Conditions : embauche entre 1-7-2020 et 31-12-2021, ≤ 29 ans dans toute entreprise < 250 salariés et dans les entreprises ≥ 250 salariés selon le nombre d'alternants (cf Opco). - Non cumulable avec aide emploi franc.
- Démarches : prendre contact avec l'Opco pour la demande d'aide.

### Aide du Pôle emploi pour l'embauche ≥ 26 ans

- Montant : 2000 € ≥ de 10 mois, ou 1 000 € pour 6 mois à 9 mois
- Condition : demandeur d'emploi ≥ 26 ans
- Démarches : effectuer la demande auprès du Pôle emploi

### Aide Etat pour l'embauche ≥ 45 ans

- Montant : 2000 € ≥ de 10 mois, ou 1 000 € pour 6 mois à 9 mois
- Condition : demandeur d'emploi ≥ 45 ans, non cumulable avec l'aide Etat emploi franc et l'aide exceptionnelle
- Démarches : effectuer la demande auprès du Pôle emploi

## Apprentissage

### Aide exceptionnelle 1<sup>ère</sup> année

- Montant : 8 000 € (5000 € si < 18 ans) la première année
- Conditions : embauche entre 1-7-2020 et 31-12-2021, dans toute entreprise < 250 salariés et dans les entreprises ≥ 250 salariés selon le nombre d'alternance (cf Opco).
- Démarches : prendre contact avec l'Opco pour la demande d'aide (adresser le Cerfa à l'Opco < 5 jours...)

### Aide unique 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

- Montant : 2 000 € la 2<sup>e</sup> année et 1 200 € la 3<sup>e</sup> année
- Conditions : entreprise < 250 salariés et diplôme préparé ≤ Bac
- Démarches : prendre contact avec l'Opco pour la demande d'aide (adresser le Cerfa à l'Opco < 5 jours...)

### OPCO : financement de la formation

Montant : selon barème (cf centre de formation et Opco)

Conditions : formation agréée, ≥ 15% du temps en formation pour la professionnalisation

Démarches : adresser le Cerfa à l'Opco dans la limite de 5 jours après le début du contrat

# Les aides financières

Aide en vigueur à la date du 16 novembre 2021

## PEC – Secteur non marchand - CUI CAE

- Contrat de droit privé, CDD ou CDI.
- CDD conclus pour une durée de 6 à 12 mois
- Renouvellement dans la limite de 60 mois sous certaines conditions
- (salarié titulaire de la reconnaissance de travailleurs handicapés, évaluation par le prescripteur de son utilité pour le bénéficiaire, respect de ses engagements par l'employeur).
- Un minimum de 20 h de travail hebdomadaire est requis

- Aide de **30% à 80% du SMIC** versés chaque mois et par avance - Tx fixé selon profil de la personne recrutée et par arrêté préfectoral de Région en vigueur
- **Exonération de cotisations** : assurances sociales et des allocations familiales - taxe sur les salaires - taxe d'apprentissage - participations au titre de l'effort de construction.

- Un engagement : accompagner son salarié dans sa **montée en compétences et la définition de son projet professionnel**.
- L'employeur peut recevoir l'appui :
  - de Cap emploi dans l'ingénierie de l'accompagnement et des formations
  - de son OPCO pour l'organisation et le financement de la formation
  - de l'OETH pour l'aménagement du poste de travail

## AMEETH – Secteur privé

- Embauche d'un travailleur handicapé
- CDI, en CDI intérimaire ou en CDD
- CDD conclus pour au moins trois mois. Rémunération doit être inférieure ou égale à deux fois le montant du SMIC.
- Ne pas avoir procédé à un licenciement économique sur le poste concerné depuis le 1er janvier 2020.

- 4 000 euros sur un an pour un salarié à temps plein et de la durée du contrat de travail
- Aide proratisée en fonction du temps de travail
- Non cumulable avec les autres aides de l'Etat
- Versée à la fin de chaque trimestre, pendant un an au maximum

- Salarié doit être maintenu au **moins trois mois** dans l'effectif de l'entreprise ou de l'association à compter de son embauche
- Les demandes d'aide sont à adresser à **l'Agence de services et de paiement (ASP)** via **une plateforme de téléservice ouverte**

# Les atouts du contrat aidé PEC

- Contribution de l'entreprise à un parcours d'insertion ou de réinsertion dans l'emploi
- Fédération des équipes sur votre engagement d'établissement sur les questions de diversité et handicap, et de répondre à l'obligation d'emploi de votre entreprise
- Intégration d'un collaborateur avec ses savoir-faire et savoir-être, utiles à vos équipes et adaptés à vos besoins
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par le Cap emploi pendant la durée du contrat (aménagement du poste de travail / aide au choix du parcours de formation)



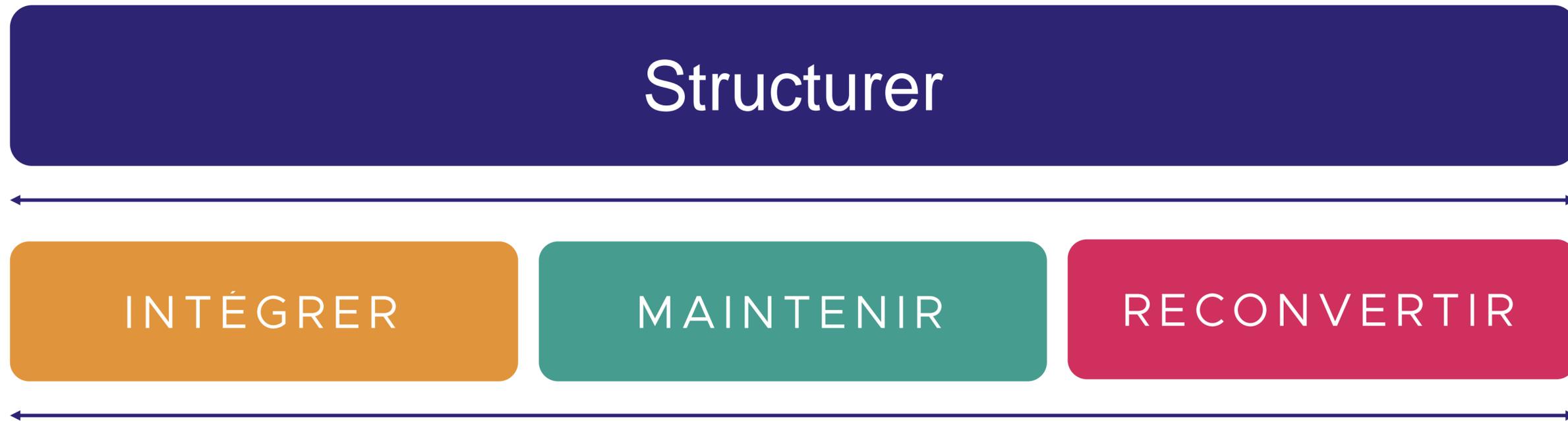
# L'association OETH ?

- Accord de branche handicap du secteur social, médico-social et sanitaire depuis 1991
- 17 170 établissements
- 4 030 associations
- Fédérations employeurs NEXEM, FEHAP, CRF
- Association paritaire (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO)

***Un accord de branche  
pour une réponse  
sectorielle***

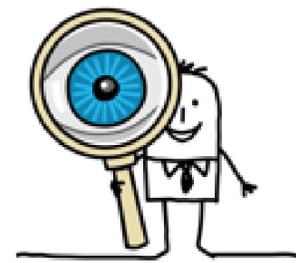


# Accompagner à toutes les étapes



Accompagner à toutes les étapes du parcours professionnel

# Philosophie du sur-mesure



*Analyse de la situation*



*Mobilisation des acteurs*



*Proposition d'accompagnement et/ou d'aides financières*



**CAP EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien

**oeth**  
ASSOCIATION  
OBJECTIF EMPLOI DES  
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

# POEC : comment le mettre en œuvre sur son territoire ?

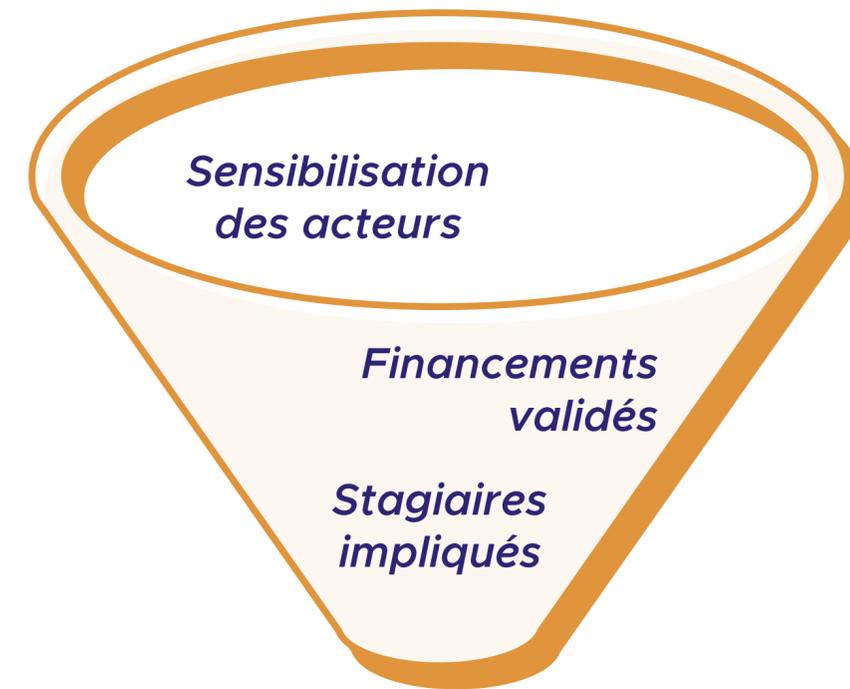
L'exemple de la POEC en Ile-de-France



**COMPLEMENTARITE  
DES ACTEURS**

# POEC : comment le mettre en œuvre sur son territoire ?

Les ingrédients  
indispensables



**ACCOMPAGNEMENT À  
TOUS LES NIVEAUX**

# Dipositif OASIS



Au travers d'actions de positionnement, de remise à niveau, de remobilisation, d'approche métiers et de pré qualification, de **soutenir et valider les compétences nécessaires à l'entrée dans une formation qualifiante, en vue de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme professionnel.**

## *Accompagnement et formation théorique (210 heures)*

- Positionnement et évaluation des acquis
- Focus métiers éducatifs, sociaux, médicosociaux
- Accompagnement professionnel
- Techniques de recherche d'emploi et accompagnement à l'insertion professionnelle

## *Stages professionnels (210 heures)*

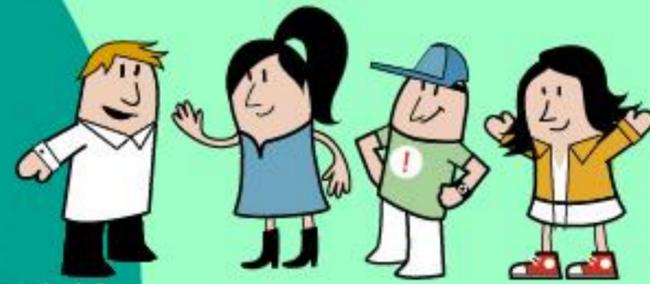
# Dispositif OASIS: Un webinaire témoignage

**WEBINAIRE** Vendredi 19 novembre  
de 14h00 à 15h00

**OASIS**  
HANDICAP  
Orientation Accompagnement  
Secteur Intervention Sociale

Recruter sur les métiers  
de l'intervention sociale :

**Oasis handicap, un dispositif  
gagnant-gagnant.**



**INSCRIVEZ-VOUS**

organisé en  
partenariat  
avec



Direction[s]



*OASIS Handicap : un dispositif dédié à l'employabilité sur les métiers de l'intervention sociale et plus encore »*

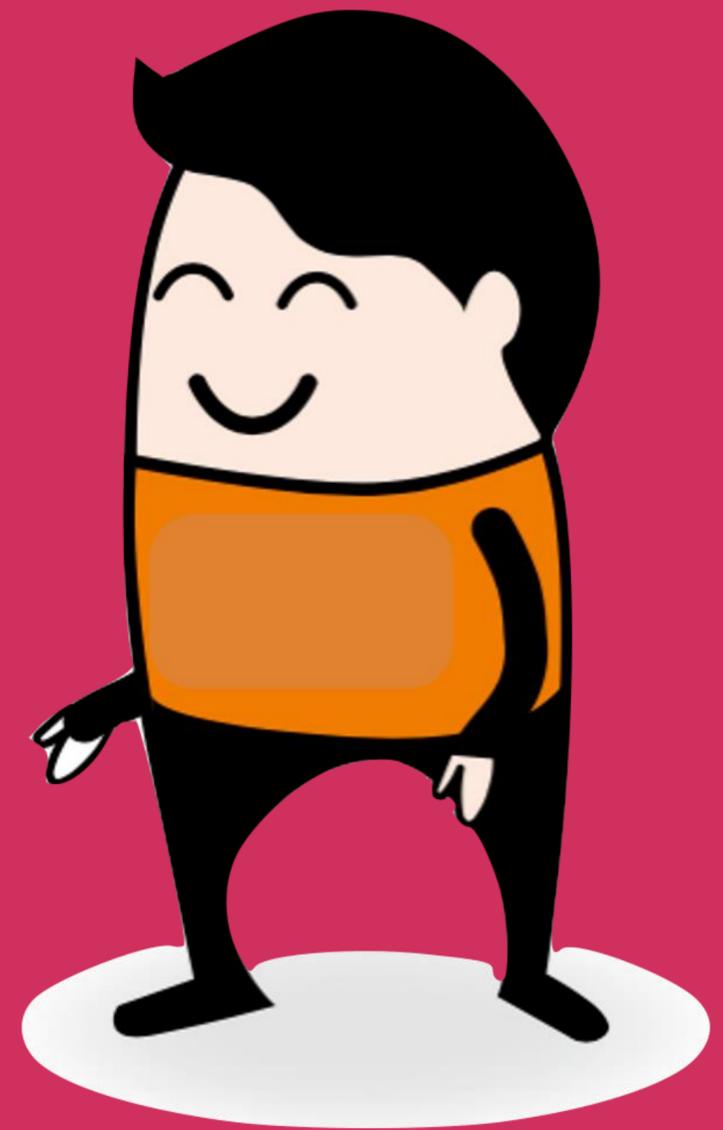
Plus qu'un dispositif de soutien au recrutement d'actifs, OASIS Handicap est en tremplin pour passer du « faire avec » au « faire mieux ensemble ». Stagiaires, adhérents, centres de formation partageront leurs expériences avec vous. « Quand elle est arrivée sur le stage et qu'elle est allée sur son groupe d'adolescents, étonnamment, ils l'ont très bien accueillie. Elle a pu parler de son handicap naturellement (...), et ils ont été très prévenants avec elle, très à l'écoute (...) Et je trouvais que c'était aussi travailler la différence de l'autre », Pascale, Directrice d'une Maison d'enfants à caractère sociale.

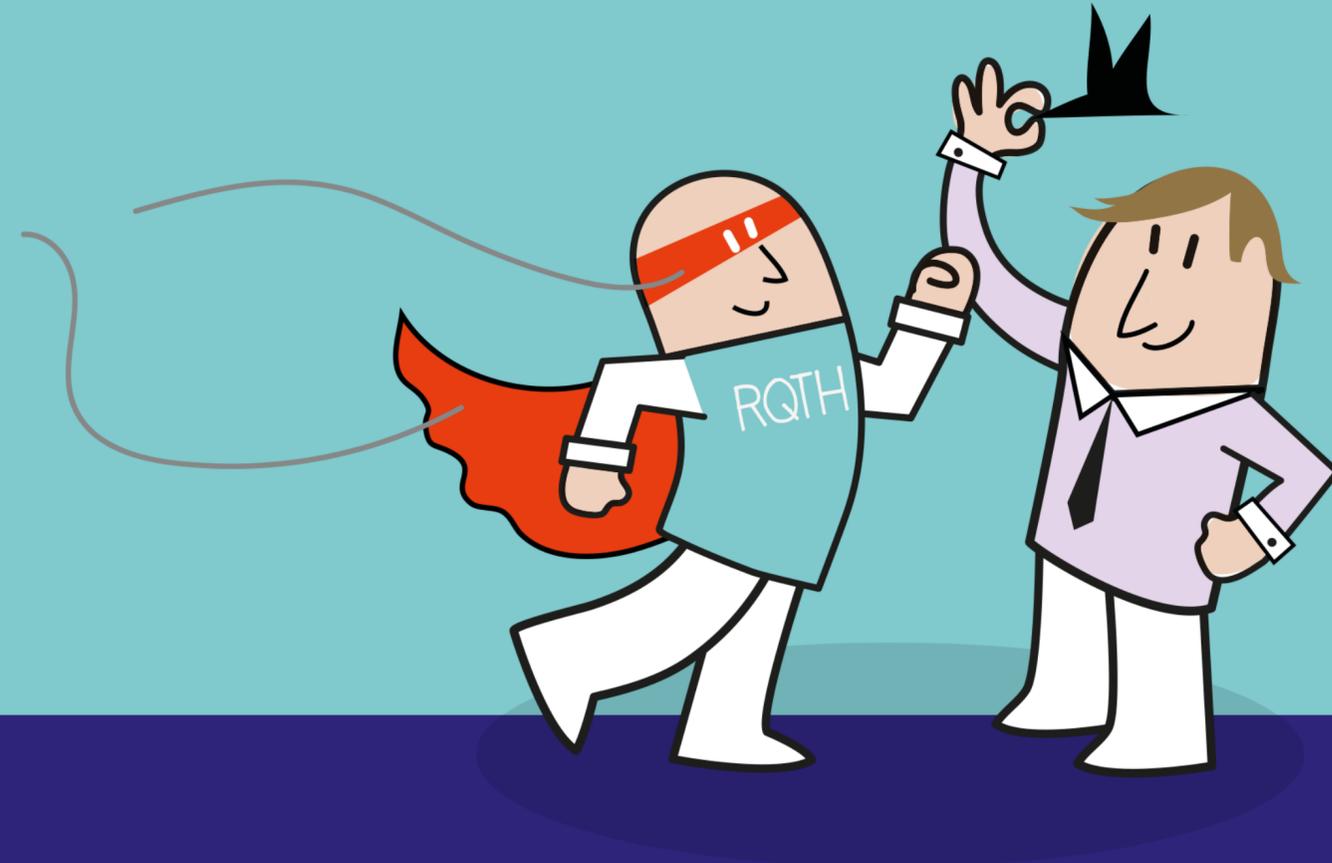
En partenariat avec **CHORUM** , **CHEOPS** et **Direction(s)**

Intervenants : Addap 13 \_ IRTS Montrouge \_ Association OETH

**5 minutes  
pour en  
savoir + !**

---





**Merci de votre attention**